



CHALON-SUR-SAÔNE

PAGE 8

Un apprenti boulanger menacé d'expulsion

Le journal

Edition Chalon 71D

DE SAÔNE-ET-LOIRE

Mercredi 8 janvier 2020 - 1,10 €



Un service exclusif pour répondre à toutes vos exigences *

SOLDES

LISSAC
Opticien

MEDIC CENTER

5, rue Capitaine Drillein 71100 Chalon-sur-Saône
09 67 17 75 31



VERALLIA CHALON Alerte à l'amiante

La CGT de Verallia Chalon a effectué des analyses de fibres tombées du toit dans l'entreprise : trois échantillons sur quatre contiennent de l'amiante. Photo JSI/Florent MULLER

PAGE 6



PAGES 5 ET 12

CHALON-SUR-SAÔNE
Gastronomie :
un nouveau
venu sur l'île
St-Laurent

PAGE 14



SOLDES DE QUALITÉ

de **20%** à **-50%**

TURRI

C h a l o n s u r S a ô n e

Mercredi 08 et Samedi 11 janvier : 9h - 19h NON STOP
Dimanche 12 janvier : 14h - 19h

[f](#) @turrichausseur [@](#) @turrichausseur [www.turrichausseur.com](#)

15 Rue des Deux-Ponts, 71600 Paray-le-Monial
☎ 03. 85. 81. 12. 53



3 700461 101106 01080

CHALON-SUR-SAÔNE Pollution

« Le vent propage ces particules d'amiante dans tout Chalon »

Depuis l'incendie qui a touché l'usine Verallia en juillet, des débris chuteraient régulièrement du toit endommagé. La CGT de l'entreprise a fait analyser ces chutes et a déclaré un droit d'alerte pour réclamer des travaux et prévenir la population.

« Une seule fibre d'amiante inhalée suffit à déclencher un cancer et depuis l'incendie de juillet, il y en a des centaines qui sont tombées du toit et peut-être plus qui sont parties dans le ciel de Chalon », déclarent les représentants de la CGT de Verallia, Christophe Bride, Philippe Girardot et Sébastien Boulogne.



Christophe Bride, secrétaire adjoint de la CGT, Philippe Girardot, secrétaire, et Sébastien Boulogne, élu CSE, réclamant des travaux pour désamianter le toit défectueux. Photo ISL/Florent MULLER



Les employés ont analysé des morceaux de fibres qui tombent du toit. Photo ISL/CGT Verallia

Des débris analysés à l'initiative des salariés

Non satisfaits des réponses de leur direction, les élus CGT ont fait faire des analyses sur des morceaux tombés du toit. « Nous avons pris le même laboratoire que la direction. Et il a découvert de l'amiante dans trois des quatre échantillons que nous leur avons envoyés. Nous avons demandé à plusieurs reprises des explications à notre direction et nous avons contacté l'inspection du travail. Le 31 décembre, la direction nous a ré-

503
C'est le nombre de salariés qui travaillent à Verallia Chalon (ex-Saint-Gobain).

pondu avec une analyse où tout paraissait normal. Mais celle-ci avait été réalisée le 18 juillet, deux jours après l'incendie, et portait sur des analyses de l'air. Ça fait sept mois que des débris et de l'eau tombent de ce toit qui n'a toujours pas été refait. La santé des 503 salariés est en jeu.

Mais pas seulement, le vent propage ces particules dans tout Chalon. Les habitants sont aussi concernés. »

Le toit sera refait... en 2024

Afin de réclamer des travaux, et des analyses complémentaires, la CGT a lancé un droit d'alerte ce mardi 7 janvier. La direction a convoqué les élus CGT à une enquête contradictoire à 14 h ce mardi, puis une réunion du CSE (Comité social et économique) extraordinaire à 15 h 30. « Nous sommes à moitié satisfaits, ont déclaré les syndicalistes à l'issue de la rencontre. D'un côté ils ont

accepté d'effectuer toute une batterie d'analyses pendant un mois (lire par ailleurs la réponse de la direction). Elles porteront sur la qualité de l'air et non sur les chutes du toit, mais elles seront faites dans des situations climatiques différentes, comme nous l'avons demandé. L'expert d'un cabinet indépendant, que la direction avait invité, n'a pas pu affirmer qu'il n'y avait pas de danger, ce qui nous conforte dans notre démarche. Par contre, le toit et le four n°1 ne seront refaits qu'en 2024, ce que nous jugeons trop tardif. »

Florent MULLER

REPÈRES

Deux enquêtes ouvertes sur l'accident mortel du 23 octobre 2019

Jeu 23 octobre, plus d'une cinquantaine de pompiers et de gendarmes ont accouru de tout le département pour un accident survenu à l'entreprise Verallia (ex-Saint-Gobain) de Chalon. Un employé d'une entreprise sous-traitante a fait une chute dans une trémie qui contenait des produits classés CMR (pouvant avoir des effets cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction). Plusieurs hommes, dont des policiers et des sapeurs-pompiers, ont tout tenté pour le sauver, mais l'homme est décédé après avoir été hélicoptéré à Lyon. Souffrant d'irritations cutanée et de la gorge, 18 personnes (sapeurs-pompiers, policiers, personnels soignants, salariés) ont été orientées vers le centre hospitalier de Chalon-sur-Saône pour des contrôles. Deux sapeurs-pompiers présentaient également des brûlures légères.

Aujourd'hui, deux enquêtes judiciaires sont en cours, l'une pour l'accident mortel, l'autre pour la mise en danger de la vie d'autrui. Cette dernière concerne les conditions d'intervention des secours. Les huit policiers impliqués font toujours l'objet d'un suivi médical mais ont pu reprendre leur poste.

« Pas de danger » selon Verallia

« La sécurité des salariés et la protection de l'environnement est une priorité de tous les jours chez Verallia, qui se conforme aux obligations réglementaires en matière de risques liés au bâti de ses installations industrielles et procède à des états des lieux réguliers avec l'aide de prestataires extérieurs certifiés. Dans ce contexte, les vérifications nécessaires ont été menées par un organisme habilité sur les toitures endommagées lors de l'incendie de juillet 2019. Des inspections régulières continueront à être effectuées », assure la direction de l'entreprise.

Depuis l'incendie survenu en juillet dernier, Verallia indique avoir également procédé à « plusieurs mesures de présence d'amiante dans l'air en juillet et en novembre 2019, avec l'aide de prestataires extérieurs certifiés et indépendants afin de déterminer le niveau d'exposition des employés à l'amiante. L'ensemble de ces tests a démontré une absence de fibres d'amiante dans l'air ou dans des proportions largement inférieures à la

valeur réglementaire maximum. Ces résultats ont donc montré qu'il n'y avait pas de danger pour les employés de l'usine ni pour les habitants proches du site. Les salariés de l'usine ont été régulièrement informés des travaux de mesure effectués. Le dernier CSE (Comité social et économique, NDLR) s'est tenu ce mardi 7 janvier en présence d'un expert indépendant du mesurage d'amiante. Les différentes parties prenantes (Dreal, inspection du travail, etc.) ont été tenues informées des éléments partagés lors de ce CSE. »

Pour l'entreprise, outre le fait que les informations communiquées par la CGT « sont le fruit d'un échantillonnage non conforme au protocole réglementaire avant expertise », les résultats de l'analyse seraient dépourvus de sens au regard de la réglementation en vigueur. « En effet, le sujet n'est pas la présence de fibres d'amiante dans les matériaux mais leur volatilité et donc le respect des seuils réglementaires dans l'air, respect qui a été attesté par les différentes mesures. »

MORVAN
Service national universel : la ville d'Autun est centre pilote



Après leur passage à Autun, les jeunes retourneront dans leur département pour une mission d'intérêt général. Photo ministère de l'Éducation nationale

C'est officiel depuis lundi soir. La ville d'Autun a été retenue comme centre départemental pilote du Service national universel (SNU). Du 22 juin au 3 juillet, 120 jeunes âgés de 15 à 16 ans et qui n'habitent pas en Saône-et-Loire seront donc accueillis à l'espace Saint-Ex, foyer des jeunes travailleurs et centre international de séjour. « Certes, deux semaines, c'est très court. Mais deux semaines à 15 ans, hors du domicile, sans les parents, avec un vrai encadrement, cela peut créer des rencontres, susciter des vocations ou simplement planter des graines qui permettront à des jeunes de s'épanouir en adultes responsables, citoyens d'appartenir à une communauté d'hommes et de femmes que l'on appelle la Nation française », estime Vincent Chauvet. Selon nos informations, un second site en Saône-et-Loire devrait également devenir centre départemental pilote du SNU. Pour l'instant, son nom n'a pas été révélé.

David PIPPONIAU

→ Cette information est développée dans l'édition Le Creusot - Autun et sur www.lejsl.com

LA RÉPONSE WEB

Approuvez-vous la mise en place du Service national universel pour les jeunes ?

70% OUI

21% NON

9% PAS D'AVIS
1 785 personnes ont voté sur lejsl.com